



# TITRE RNCP NIVEAU VI

## RESPONSABLE DE PROGRAMME IMMOBILIER

### Informations pratiques

UFA Saint Laurent la Paix Notre Dame, 43 rue Alfred Brébion 77400 LAGNY S/ MARNE

Contact : [responsable-ufa@stlaurent77.fr](mailto:responsable-ufa@stlaurent77.fr)

Mme TCHOLAKIAN - 0164124700

### Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : [contact@cerfal.fr](mailto:contact@cerfal.fr)

### Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

### Formation

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Objectifs de la formation</b></p> <p>Le titulaire du titre RNCP est capable de prospecter les terrains susceptibles de faire l'objet d'une opération immobilière, d'étudier le marché immobilier, de lancer des appels d'offre et d'assurer le suivi du chantier, ...</p>  | <p><b>Rentrée</b></p> <p><i>Début septembre</i></p>   |
| <p><b>Caractéristiques de la formation</b></p> <p><b>Enseignements professionnels :</b><br/>Droit de la propriété, droit de l'urbanisme et de l'aménagement, Financement immobilier, Marché et contrats de travaux, Droit de la promotion et des sociétés immobilières, Droit immobilier de l'environnement, Responsabilité civile des constructeurs</p> | <p><b>Durée</b></p> <p>Contrat d'apprentissage de 1 an(s)</p>   |
| <p><b>Méthodes mobilisées</b></p> <p>Présentiel / Interventions extérieures des acteurs de l'immobilier / Salons et Forums /</p>   | <p><b>Rythme de l'alternance</b></p> <p><i>2 JOURS au centre de formation / 3 JOURS en entreprise, soit 660 heures.</i></p> |
| <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Contrôle continu des connaissances<br/>Mémoire de fin d'études</p>   | <p><b>Suite de parcours post diplôme</b></p> <p>Possibilité de suivre la formation MASTER 1 et 2 MIPI, Aménagements</p>     |
| <p><b>Métiers et domaines d'activité</b></p> <p><b>Débouchés professionnels :</b><br/>Expert et évaluateur Immobilier, Gestionnaire de patrimoine immobilier /Spécialiste technique immobilier</p> <p><b>Secteurs d'activité :</b> Immobilier</p>  | <p><b>Équivalence ECTS (uniquement pour formations post-bac)</b></p>  |
| <p><b>Conditions d'admission (Diplômes et modalités d'admission)</b></p> <p>Niveau de diplôme requis : Baccalauréat obtenu toutes filières. Être âgé de moins de trente ans - Trouver un employeur et signer un contrat en apprentissage.</p> <p>Admission définitive à la signature d'un contrat d'alternance</p>                                       | <p><b>Taux de réussite</b></p> <p>Le taux de réussite de la promotion N-1 : 95%</p>   |